

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six le trois du mois de mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Alain SARTORI, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 16 mars 2026.

Présents

Jérôme GARCIA, Catherine FÉVRIER, Thierry DUMAS, Marjorie BONHOURE-CAUSSE, Franck MAUREL, Sandrine BONGEOT-LAPEYRE, Alain MAGNIN-LAMBERT, Édith LESTARPÉ, Jonathan TEYSSEYRÉ, Florence PELAYO, Éric MALDONADO, Anne MAUREL, Thierry FRÈDE, Myriam DUPIAS, Maimoud BAAL, Amandine FAUGÈRE, Christophe TONON, Marie CHAULET, Frédéric GALINIÉ, Fanny PARIS, Guy TROUPEL, Valérie MAUGARD, Jean-Luc MALINGE, Cécilia PUGINIER-CRISTOFOL, Alain SARTORI

Absents excusés

Marielle GARONZI, Philippe RICALENS, Diane LOCATELLI, Olivier PICARD

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Alain MAGNIN-LAMBERT.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 1. Election du maire | Adoptée à l'unanimité |
| 2. Détermination du nombre des adjoints | Adoptée à l'unanimité |
| 3. Election des adjoints | Adoptée à l'unanimité |
| 4. Création d'un emploi de collaborateur du cabinet du maire | Adoptée à l'unanimité |